

## Le Mot du Maire

De tout temps, l'expression « il faut bien que jeunesse se passe » a été utilisée, exprimant le plus souvent l'incompréhension et une certaine lassitude des plus âgés face à certaines actions, attitudes ou paroles de nos « ados ».

Dans nos communes, des groupes de jeunes de 15 à 20 ans se constituent et se renouvellent au fil du temps. Les lieux de rendez-vous varient entre Ploudiry et La Martyre et certains participants viennent d'autres communes plus éloignées.

C'est tout naturel et il n'y aurait pas grand-chose à y redire si cela ne dérivait pas de plus en plus régulièrement. L'ennui et l'oisiveté, mais aussi parfois les abus de consommation d'alcool et autres produits illicites inspirent à quelques uns des idées farfelues : s'introduire dans des propriétés communales ou privées, provoquer des nuisances sonores répétées perturbant la quiétude des voisins, s'attaquer au mobilier urbain ...

Depuis plusieurs années pourtant, les collectivités du Plateau ont mis en œuvre une politique d'animation avec un projet pédagogique en direction des jeunes. Ces derniers temps, cette action s'est élargie au Tréhou et a développé une collaboration avec La Roche Maurice.

On note à ce sujet, que depuis quelques mois, les jeunes de La Martyre sont proportionnellement moins nombreux à fréquenter le foyer. On sait aussi que pour différentes raisons, tous les jeunes ne se sentent pas concernés et que de toutes façons cela n'intéresse pas les plus de 18 ans.

L'équipe municipale, en réactions à des faits récents avait aussi il y a un peu plus d'un mois, provoqué une rencontre avec une invitation ciblée à l'attention de quelques jeunes et leurs familles en présence de la gendarmerie et de Christelle, responsable de l'animation jeunesse. L'exposé des faits, la sensibilisation aux risques pour la santé de certaines addictions, les propositions de loisirs sur le plateau entre autres, ont donné lieu à un échange intéressant entre les divers interlocuteurs.

Malgré cela, la mairie est amenée dans certains cas à déposer plainte et à demander aux gendarmes de multiplier les rondes.

Je tiens donc à rappeler la responsabilité des familles sur ces sujets : Est-il par exemple normal que des jeunes d'âge scolaire passent des nuits entières hors de la maison, en semaine ? C'était le cas encore la semaine dernière avec des débordements bien sûr.

Pierre QUELENNEC

## SOMMAIRE du N° 112

La mairie communique	pages 3 et 4
Au fil des réunions du Conseil municipal	page 5 et 6
SIPP - ALPP	pages 7 – 8 – 9 et 10
Messes et calendrier des animations	page 11
Festival Sabana	page 12
Club de gym	page 13
GRPP	pages 14 et 15
Amicale des retraités	page 16
Maison des jeunes	pages 17 - 18 et 19
Bravo Pauline	page 20

PROCHAINE PARUTION DEBUT OCTOBRE 2010 - DEPOSER LES ARTICLES POUR LE 15 SEPTEMBRE - MERCI

**MAIRIE** : 4 Route de Ty-Croas  
Tél. : 02 98 25 13 19  
Fax : 02 98 25 14 02  
**Adresse e-mail** : [mairie@lamartyre.fr](mailto:mairie@lamartyre.fr)

**Cantine** : 02 98 25 10 76

**Bibliothèque** : 02 98 25 13 01

**Regroupement Pédagogique Intercommunal**

☺ Primaire (La Martyre) : 02 98 25 13 87

☺ Maternelle (Ploudiry) : 02 98 25 15 74

**Ecole Saint Joseph** : 02 98 25 13 65

**S.I.P.P.** : 02 98 25 16 52  
Route de Ploudiry

**CLSH de Kerbrug** : 02 98 25 16 52

### **OUVERTURE DE LA MAIRIE**

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI  
9 h 00 / 12 h 00 – 13 h 30 / 17 h 30

-----  
Un répondeur téléphonique pourra  
enregistrer votre demande ou  
envoyez un courriel

-----  
LA MAIRIE SERA FERMEE TOUS  
LES MERCREDIS ET SAMEDIS DE  
JUILLET ET AOUT

## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### AVIS AUX NOUVEAUX RESIDANTS

Vous pourrez demander votre inscription sur la liste électorale de La Martyre pour y voter à partir du mois de mars de l'année suivante.

Pensez aussi à changer l'adresse de votre carte grise, c'est obligatoire (imprimé disponible en mairie ou sur internet).

Nous disposons de la liste des associations.

### RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes gens qui atteignent l'âge de 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire.

Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

### CARTE NATIONALE D'IDENTITE SORTIE DE TERRITOIRE - PASSEPORT

Les vacances approchent, pensez à vérifier la validité de vos pièces d'identité : carte d'identité et passeport. Le délai d'obtention est, en cette période, de 5 semaines.

#### CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

**Première demande ou carte cartonnée, fournir :**

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de l'acte de naissance + copie du livret de famille pour les mineurs + jugement de divorce s'il y a lieu
- justificatif de domicile de – 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé
- 2 photos d'identité

**Renouvellement, fournir :**

- Carte sécurisée périmée
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile
- Renseigner nom, prénoms, date et lieu de naissance des parents

Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal et dossier de 1<sup>ère</sup> demande à constituer.

Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans et signature)

**Délai de réception : 5 semaines à compter de l'envoi du dossier complet en Sous-Préfecture.**

#### PASSEPORT BIOMETRIQUE

La demande de passeport doit être désormais déposée dans une des trente communes équipées du dispositif de recueil des données biométriques.

Pour plus de renseignements, consulter le site : service-public.

#### SORTIE DE TERRITOIRE

Elle est obligatoire pour tout voyage à l'étranger d'un mineur n'ayant pas de passeport valide personnel sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale. Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière avec une carte d'identité en cours de validité.

Elle est délivrée gratuitement par la mairie sur demande de la personne qui détient l'autorité parentale sur présentation de la carte d'identité du mineur, du livret de famille et si séparation d'une décision du juge attestant l'exercice de l'autorité parentale.

#### CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Quest France : Jean Paul PINVIDIC

5 Gorréquer Huella à LA FOREST LANDERNEAU

☎ 02 98 20 38 40

[jeanpaulpinvidic@yahoo.fr](mailto:jeanpaulpinvidic@yahoo.fr)

Le Télégramme : Laurent SEITE

1 Résidence rurale à SAINT URBAIN

☎ 02 98 25 03 32

[seite.laurent484@orange.fr](mailto:seite.laurent484@orange.fr)

Merci de vous faire connaître en Mairie afin d'y laisser votre identité et celle de votre famille (apporter le livret de famille ou pièce d'identité).

## ETAT CIVIL DU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2010

### Naissances :

Le 8 avril : Louis TOULLEC, Roholloc

Le 5 mai : Quentin ROUE, Kervern

Le 15 juin : Lucas, Yvon, Marcel AUTRET,  
14 route de Landerneau

Le 24 juin : Arwen, Marie BARON,  
Kerglouaran

### Mariages :

Le 24 avril : Bernard François Louis Marie  
GOURVÉNEC et Nathalie Armelle  
TROADEC, 5 Kloz Bihan

Le 22 mai : Frédéric PERROT et Sandrine  
PEREIRA, Kerbrug

Le 29 mai : Stéphane PRIGENT et Julie  
Elisabeth DÉBANT, 4 à l'orée du bois

Le 5 juin : Christophe QUÉLENNEC et  
Céline CADIOU, route de Ty-Croas

Le 19 juin : Julien Paul Divy MARTIN et  
Anca-Codruta CUCEU, 6 rue de l'enclos

Décès : Néant

## URBANISME – ENREGISTRES EN MAIRIE

### DEPOT DES PERMIS DE CONSTRUIRE

- *Habitation Légère de Loisirs* : M. et  
Mme FLOCH, 23 route de Ty-croas

### DEPOT DES DECLARATIONS DE TRAVAUX

- *Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture* : M. et Mme TOUEIX, Coguen
- *Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture* : M. et Mme KERBAUL, 15 route de La Roche
- *Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture* : M. et Mme BOULCH J. Claude, Isoat
- *Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture* : M. et Mme BROSEL, 7 route de Ty-Croas
- *Abri de jardin* : M. et Mme TRUCHY Antoine, 16 rue des Ormes
- *Transformation garage en salon, menuiserie PVC* : M. DELOUX, 10 route de Ploudiry
- *Pose portail, transformation fenêtres en porte fenêtres* : M. et Mme RAMONE Stéphane, Kerglouaran
- *Couverture carrés de cheminée en ardoises et du pignon haut sud et ravalement* : M. et Mme André LE ROUX, Lilyvon

- *Sur vieille maison : remplacement toiture avec réfection des carrés de cheminée* : M. et Mme André LE ROUX, Lilyvon

- Remplacement simple vitrage par double vitrage sur maison : M. Ronan POULIQUEN, 5 route de La Roche

## ANALYSE D'EAU

Prélèvement du 25/05/2010 à la sortie du réservoir de Kerhuella à Ploudiry

- Chlore libre : 0.16 mg/LC12
- Chlore total : 0.17 mg/LC12
- pH : 7.1 unitépH
- Nitrates : 27 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

## HORAIRE DES DECHETTERIES DE St ELOI (Plouédern) et DAOULAS

Du 01/11 au 28/02	Du 01/03 au 31/10
9h-12h // 14h-7h30	9h-12h // 14h-19h

## RECUPERATION DES DECHETS SUR LA COMMUNE

☞ Ordures ménagères : lundi après-midi au domicile

☞ ECO-POINT, route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau :

- ⊙ les bouteilles plastiques,
- ⊙ le verre
- ⊙ le papier
- ⊙ les textiles

☞ Aire intercommunale de Keravel, route de Ty-Croas :

- ⊙ les déchets verts **UNIQUEMENT**

☞ Déchetteries de St Eloi ou Daoulas

- ⊙ Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Si vous vous apercevez que les colonnes de tri sont pleines, merci de le signaler en mairie. Ne déposez pas des cartons ou sacs au bas des colonnes, ayez un geste citoyen jusqu'au bout.

## COMMANDE DE CONTENEURS à ORDURES MENAGERES - REPARATIONS

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : 02 98 21 34 49 – ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

## AU FIL DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL REUNIONS DES 8 AVRIL et 8 JUIN 2010

*L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie*

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

Le Conseil municipal décide de conserver les taux, à savoir : taxe d'habitation : 11.08 % - taxe foncière : 14.59 % - taxe foncière non bâti : 36.85 %. Le produit fiscal attendu est de 145 750 E et celui des allocations compensatrices : 26 624 €.

### VOTE DES TARIFS DES PHOTOCOPIES

La copie noir et blanc A4 ou A3 : 0.20 €, simple ou recto-verso. La copie couleur : 0.30 € simple ou recto-verso. Seules, les associations ayant leur siège en mairie de La Martyre pourront bénéficier de la gratuité des photocopies en apportant leurs feuilles. Les associations extérieures se verront facturer le prix public.

### VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

<b>ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>		<b>1870</b>
	AMICALE DES RETRAITES	130
	CLUB GYM	320
	BIBLIOTHEQUE Livres et culture	1060
	SOCIETE DE CHASSE	300
	COMITE D'ANIMATION (2 bons d'achat de 30 €)	60
<b>ASSOCIATIONS DU PLATEAU ET DU CANTON</b>		<b>4150</b>
	ASTRO CLUB ALNITAK	150
	AMICALE LAIQUE DU PLATEAU	600
	Entente Ploudiry/Sizun (Hand)	1200
	Saint Pierre Ploudiry/La Martyre	1100
	Les Cavaliers du Plateau	500
	ADMR	600
<b>ASSOCIATIONS PAYS LANDERNEAU-DAOULAS</b>		<b>695</b>
	Agriculteurs Bassin Voisin de l'Elorn	70
	A.A.P.P. DAOULAS	50
	A.A.P.P. ELORN	70
	EAU ET RIVIERES DE BZH	35
	VIE LIBRE DU FINISTERE	50
	CROIX D'OR LANDERNEAU	30
	FNATH ACCIDENTES TRAV. Landerneau	30
	Ass.TREZERIEN CLUB PIERRE DE LUNE	30
	DONNEURS SANG LANDERNEAU	30
	SECOURS POPULAIRE Landerneau	30
	MAISON RETRAITE LANDERNEAU	30
	Atelier culturel de Landerneau	60
	Solidarite Accueil LANDERNEAU	30
	Association DOURDON	50
	SPREV	50
	Dojo de Landerneau	50
<b>AUTRES ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES</b>		<b>1064</b>
	Mutuelle Agents Territoriaux Finistère	45

	<b>Institut Rural de LESNEVEN</b>		40
	<b>Maison familiale rurale Kerozar/Morlaix</b>		20
	<b>A.D.A.P.E.I. QUIMPER</b>		50
	<b>Notre Dame des Victoires/Landivisiau</b>		250
	<b>Restaurants du cœur - Brest</b>		60
	Séisme Haïti-Frères St Jacques (rappel CM 27/01)		379
	Sabana		200
	AFOBAT 29		20
	<b>TOTAL</b>		<b>7779</b>

## **VOTE DES SUBVENTIONS POUR LES SORTIES PEDAGOGIQUES**

Il est décidé de maintenir la somme de 22 € de subvention pour les sorties pédagogiques par élève domicilié à La Martyre pour chacune des deux écoles.

L'école St Joseph obtiendra 1 254 € pour 57 élèves et l'école publique pour 54 élèves aura 1 188 €.

## **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Son règlement est modifié pour permettre à la commune de demander, dans le cas d'une vente, au nouveau propriétaire de faire les travaux qui s'imposeraient lors d'un contrôle par les agents du SIPP constatant des irrégularités.

Par ailleurs, le rapport d'assainissement a été validé par le Conseil. Il est consultable par la population.

## **REVISION DES TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Le Conseil décide d'appliquer une hausse de 1.5 % et précise que le coût réel du repas est de 6.15 €.

### **Tarif régulier : 3.15 €**

Ce tarif s'applique pour les enfants de La Martyre et Ploudiry prenant un repas hebdomadaire au moins tout au long de l'année, sous condition de l'application d'une convention signée par la commune de Ploudiry fixant le montant de sa participation.

Ce tarif s'applique aussi aux enfants et encadrants prenant leurs repas dans le cadre des activités du CLSH de Kerbrug et de la Maison des jeunes de Ploudiry.

### **Tarif enfant extérieur : 4.90 €**

Il s'applique aux enfants de Loc Eguiner, avec déduction de la participation de la commune de Loc Eguiner fixée par convention annuelle.

Ce tarif s'applique aux enfants de Tréflévénez, Le Tréhou, Saint Urbain et aux familles des autres communes extérieures qui pourraient utiliser les services du restaurant scolaire.

### **Tarif occasionnel ou tarif adulte : 5.43 €**

Il s'applique pour les enfants de La Martyre et Ploudiry ne mangeant pas en moyenne un repas hebdomadaire dans la période de facturation.

Il s'applique à tout adulte.

Les repas des stagiaires de la commune sont gracieusement offerts en contre partie du travail fourni.

## **REGROUPEMENT D'ELEVAGES LAITIERS**

Le Gaec des Oliviers demande une autorisation pour regrouper leurs deux élevages situés à Kervern en La Martyre et Coat Lez en Plouneventer. Les bâtiments seront sur ce dernier site, Kervern ne servant que de lieu de stockage de matériel et de fourrages et de pâturages pour les bêtes. Le nouveau troupeau constituera un cheptel de 133 vaches laitières et la suite, soit 727 590 litres.

Après avoir entendu l'exposé de Chantal SOUDON, les conseillers ont voté à bulletins secrets : 13 votes, à l'unanimité, se sont déclarés favorables à ce regroupement sous condition du respect des bonnes conduites environnementales.

**INAUGURATION BATIMENT SIPP**

**19 juin 2010**

L'inauguration s'est déroulée avec la participation de : Madame la députée, Monsieur le Sénateur et conseiller général, Madame le Conseillère régionale, Monsieur le Président de la Communauté des communes du pays de Landerneau et de Daoulas, Mesdames et messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux et délégués du comité syndical, Mesdames et messieurs les employés communaux et employés du SIPP, Mesdames et messieurs les présidents d'associations, les représentants de Familles Rurales, notre partenaire pour la compétence enfance, les différents présidents qui se sont succédés depuis la création en octobre 1979, les différents maires qui ont exercé un mandat dans les communes adhérentes, depuis la création et qui ont de ce fait joué un rôle dans le développement du SIPP, les membres du premier comité syndical

Etaient excusés : Monsieur le Sous-préfet, Monsieur le Président du Conseil général et Monsieur le Percepteur de Landerneau.

**Le Bâtiment**

Avant cette construction le syndicat était séparé en deux :

- Le service administratif dans la mairie de Ploudiry
- Le service technique dans un hangar au lieu dit Kersioul à LA MARTYRE

Ce hangar devenait trop petit pour loger tout notre matériel, il ne disposait pas d'installation sanitaire et aucun confort pour le personnel.

En 2004, le président, Bernard GAUDE, avait demandé à l'architecte François CADIOU de faire l'étude d'une extension du hangar de Kersioul. Très rapidement, ce projet est abandonné à cause des servitudes liées au terrain et de l'absence de réseau d'assainissement dans ce secteur.

En 2006, Pierre QUELENNEC relance le dossier et propose de construire un bâtiment au bourg de LA MARTYRE sur la réserve foncière que possédait la commune, ce site présentant l'avantage d'être centré sur le territoire d'intervention du SIPP.

En effet, LA MARTYRE est à égale distance de LOC-EGUINER, TREFLEVENEZ et LE TREHOU. Cette situation centrée a été un élément important dans le choix du lieu d'implantation car elle permet de réduire les temps de déplacement pour les interventions techniques.

Par contre, ce site introduisait une contrainte architecturale puisqu'il est situé dans le périmètre de protection des bâtiments classés.

Courant 2006, une étude est confiée à François CADIOU et le permis de construire est obtenu en 2007 ;

En parallèle d'autres solutions sont envisagées, mais elles se sont toutes avérées moins fonctionnelles que celle-ci.

La décision de construire est prise en 2008 et les travaux commencent en avril 2009.

La coopération de toutes les entreprises donne le résultat qui se présente à vous aujourd'hui.

Pour ma part, je considère que François CADIOU a su trouver le bon compromis entre nos exigences fonctionnelles et les contraintes architecturales imposées par les Bâtiments de France, même si après coup, on constate que quelques améliorations étaient possibles.

Globalement, il y a eu une bonne collaboration entre les entreprises et je les en remercie avec toutefois comme toujours quelques petits problèmes de finition.

## Historique

Le SIPP ne s'est pas fait en un jour et si aujourd'hui nous avons pu construire ce bâtiment c'est que d'autres personnes ont bien œuvré avant nous. Cette inauguration est l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont eu la clairvoyance de créer ce syndicat et ceux qui ont suscité un esprit de coopération sur ce plateau.

### Syndicats à vocation unique - SIVU

Dans un premier temps l'esprit de coopération s'est manifesté par la mise en place de SIVU et ceci chaque fois qu'un nouveau besoin est exprimé par la population.

Syndicat d'adduction d'eau potable

Il y a eu tout d'abord la création d'un syndicat d'adduction d'eau potable en 1959. Aujourd'hui il paraît inconcevable de ne pas avoir de l'eau potable dans une maison ou un bâtiment d'élevage et pourtant dans nos communes s'est seulement entre les années 60 et 65 que l'eau courante est arrivée dans les villages. Pour les premiers membres de ce SIVU le choix de la source d'eau s'est très vite orienté vers St Jean.

Cependant concernant la manière de transporter l'eau des discussions ont eu lieu. Le choix s'est d'abord orienté vers un système bélier sans château d'eau qui consistait en une pompe qui utilisait l'eau comme énergie motrice. Seule 1/3 du débit pompé était distribué.

A cette époque, un tel système pouvait se concevoir, car on n'imaginait pas que la consommation allait être multiplié par 2, 3, 4 en quelques années...

Heureusement sur conseil du Genie rural (DDA de l'époque), on a finalement opté par une station de pompage à St Jean et un château d'eau à Ploudiry.

Les travaux de création d'un réseau d'eau ont été confiés à l'entreprise BRUNNEL de SIZUN.

En 1976, année de sécheresse, nous avons manqué d'eau. C'est suite à ce manque que le deuxième captage de Porlazou a été mis en service.

D'autres essais de captages ont été tentés mais sans succès (Roch Glaz et à proximité du château d'eau).

Aussi en 1978, une interconnexion avec LOC-EGUINER et Goasmoal est mise en place. C'est à cette date que LOC-EGUINER est rentré dans le syndicat. Au départ, ce syndicat concernait uniquement PLOUDIRY et LA MARTYRE.

Je rappelle que ce syndicat est né sous l'impulsion de Marie ROHEL (mairie de PLOUDIRY) et Pierre ABEGUILLE (mairie de LAMARTYRE) et conseiller général. Ils ont assuré au départ respectivement le rôle de présidente et vice-président.

SIVU TRANSPORTS SCOLAIRES

Vers les années 70, suite à la fermeture de certaines classes et à la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal des écoles publiques un transport scolaire s'est avéré nécessaire. A noter que les écoles privées s'étaient déjà regroupées sur LA MARTYRE quelques années plutôt. La première présidence de ce SIVU a été assurée par Laurent PERROS.

SIVU POUR L'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE SPORT

En 1974, lorsque le stade de football de PLOUDIRY a présenté des besoins de travaux, les élus se sont très vite mis d'accord pour considérer que ce stade devait devenir intercommunal (stade Jean Le Ru). Ainsi, le 2 janvier 1974, Messieurs POULIQUEN, PERROS, BOZEC, QUEGUINER, ABEGUILLE, BARON Y. LE ROUX, LE LANN, BARON J., BILLON nommaient Laurent PERROS président du syndicat intercommunal pour l'aménagement d'un terrain de sport.

Ce n'est qu'en 1977 que l'idée de créer un SIVOM a été lancée, avec pour objectif la reprise des compétences des SIVU (eau, transport scolaire et équipements sportifs) et en plus l'entretien de la voirie et des équipements collectifs.

L'élément déclenchant a été l'approche de l'âge de la retraite du cantonnier de LA MARTYRE, Guillaume KEROUANTON et du cantonnier de PLOUDIRY.

Les élus se sont alors dit que ce n'était plus l'heure d'embaucher des cantonniers par communes avec peu d'outil mais qu'il fallait constituer un pôle centralisé avec des moyens mécaniques adaptés.

Cette réflexion conduit fin 1979 à la dissolution des SIVU et à la création d'un SIVOM. Le 18 janvier 1980, Les délégués Mrs PERROS, BOZEC, GUENOLE, LE DROFF, ABEGUILLE, BARON, LE BOT, KERRIOU, BECAM, GUERN, ARGOUAC'H, LE BRAS, CRENN, ABALAIN élisent Laurent PERROS premier président du



**Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry** regroupant les communes de LOC-EGUINER, PLOUDIRY, LA MARTYRE et TREFELVENEZ. LE TREHOU a adhéré au Syndicat en 2009 pour la compétence enfance/jeunesse et en 2010 pour le service technique.

Les deux premières actions du SIPP ont été :

- L'embauche d'un agent : ce fut Jean Pol KERRIOU qui passa brillamment le concours mis en place à cet effet (premier sur environ 30 candidats)
- L'achat de matériel : tracteur, remorque, tractopelle, tondeuse, débroussailleuse

L'achat du premier tractopelle a été un fait marquant qu'il est bon de rappeler. Le choix s'était porté sur un matériel d'occasion. Parmi les machines visitées la plus intéressante était celle proposée par les Ets LE MERLE à VERTOU près de NANTES. Je dois savoir que lors de cette visite la commission avait également profité pour découvrir la belle région du Muscadet. Il n'a jamais été interdit de joindre l'utile à l'agréable. L'achat de ce tractopelle a constitué un événement majeur. Il a permis de passer du stade de cantonnier au stade de véritable service technique. Depuis cette date ce service, sous l'autorité de Jean Pol KERRIOU puis de Dominique CLOAREC, s'est en permanence adapté et développé pour répondre au mieux aux besoins des communes.

Un autre fait qui mérite d'être cité, c'est la mise en place des périmètres de protection des captages de St Jean et Porlazou. Cette opération s'est déroulée sous la présidence de Bernard GAUDE. Elle a été très difficile à vivre surtout pour les deux agriculteurs, Jacques COULOIGNER et Christian CAROFF, qui ont très vite compris que compte-tenu de l'étendu des terrains neutralisés par les périmètres de protection leur exploitation agricole ne serait plus viable. Nous n'avons pas de mal à mesurer le choc et la détresse que cela peut provoquer. Heureusement que des solutions ont été trouvées pour reconstituer pour Jacques et Christian un outil de travail viable. Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de constater que grâce aux sacrifices que l'on a demandé à ces deux agriculteurs, le taux de nitrate qui se situait entre 45 et 50 mg/l est descendu entre 25 et 28 mg/l. Le SIPP remercie Jacques et Christian pour avoir su accepter les décisions qui ont été prise et comprendre qu'elles relevaient de l'intérêt général.

Le Syndicat a également développé l'accueil enfance jeunesse. Cette compétence continue de progresser, au sein du CLSH avec la collaboration de l'Association Familles Rurales du Plateau, à travers la convention avec LA ROCHE MAURICE au niveau de la jeunesse et par les actions de l'animateur sportif.

Aujourd'hui services techniques aux communes avec 7 employés et services à la famille avec également 7 employés (dont 4 équivalent temps plein sous traité à Famille Rurale) sont équilibrés.

C'est une particularité du Syndicat qui mérite d'être signalé. Ceci signifie que les élus, qui se sont succédé, ont su s'adapter à l'évolution sociale. Le lieu de travail de la population ne se trouvant pas toujours sur nos communes, il était indispensable de mettre en place des structures d'accueil pour les enfants.

Parmi les nombreuses actions réalisées dans le cadre de la compétence enfance/jeunesse ont pu citer :

- L'accueil périscolaire matin et soir,
- L'accueil des enfants le mercredi et pendant les vacances,
- Le ticket sport,
- Les camps d'été

Toutes ces actions sont appréciées et je remercie les animateurs qui les organisent.

Cependant cette compétence reste pour moi la plus délicate. Dans nos communes qui sont devenues semi-rurale semi-citadine, nous trouvons comme en ville des groupes de jeunes en détresses qui ont tendance à se marginaliser plutôt que de s'intégrer dans la vie sociale.

Pour conclure, je dirai que notre bonne coopération intercommunal a permis de concrétiser plusieurs projets intéressants tant sur le plan technique que sur le plan des services à la famille et que l'efficacité d'une mutualisation des moyens des communes est évidente. Cependant, nous sommes étonnés de voir qu'il existe peu de syndicat comme le notre. Est-ce parce que nous avons eu la chance d'avoir des élus clairvoyants ?

En disant cela, je pense en particulier à Laurent PERROS et à Pierre ABEGUILE et ce n'est sans doute pas par hasard si tous les deux ont obtenus la Légion d' Honneur. Ils étaient très complémentaires, Laurent gérait les services avec beaucoup de charisme tandis que Pierre avec son sens exceptionnel de la communication réussissait à obtenir des subventions, c'était l'équipe idéale pour le Syndicat.

Si nos prédécesseurs nous ont légué un bon héritage, l'équipe en place aujourd'hui fait de son mieux pour poursuivre cette œuvre.

Je remercie les maires, les délégués et les employés qui s'efforcent en permanence d'adapter nos prestations pour mieux répondre à l'attente des communes et des familles.



### *inscriptions pour la saison 2010/2011*

*le samedi 11 septembre de 11h à 12h salle omnisports de Ploudiry*

#### Activités

*Chorale, Danse, Rink Hockey, Badminton, Volley, Patouill'art, Commission Citoyenne*

#### Tarifs

<i>adhésion</i>	<i>10 euros</i>	
<i>activité adulte</i>	<i>20 euros</i>	<i>(activité supplémentaire 10 euros)</i>
<i>activité enfant</i>	<i>5 euros</i>	<i>(activité supplémentaire 3 euros)</i>

*pensez à vous munir de votre certificat médical pour les activités sportives*

### *20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association*

*nous vous donnons rendez-vous pour fêter cet événement*

#### *le samedi 9 octobre*

*Assemblée Générale*

*Pot de l'amitié*

*Repas et animations*

*Bonnes Vacances à tous nos adhérents, leurs familles et nos bénévoles*

### HORAIRES DES MESSES et DES CELEBRATIONS

DATES	PLOUDIRY	LA MARTYRE	LOC-EGUINER	LE TREHOU	TREFLEVEZ
<b>JUILLET</b>					
Dimanche 11		<b>10 h 30 ADAL</b>			
Dimanche 18					<b>10 h 30</b>
Dimanche 25			<b>10 h 30 ADAL</b>		
<b>AOUT</b>					
Dimanche 1 <sup>er</sup>	<b>10 h 30</b>				
Dimanche 08	<b>10 h 30 ADAL</b>				
Dimanche 15 Assomption	<b>Pas de célébration</b>		<b>Célébration à Rumengol, Bodilis ou Pont-Christ</b>		
Dimanche 22			<b>10 h 30 ADAL</b>		
Dimanche 29					<b>10 h 30 ADAL</b>
<b>SEPTEMBRE</b>					
Dimanche 05	<b>10 h 30 Pardon St Antoine</b>				
Dimanche 12		<b>10 h 30</b>			
Dimanche 19			<b>10 h 30 Pardon</b>		
Dimanche 26	<b>10 h 30</b>				

ADAL : Assemblée Dominicale Animée par des Laïcs

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CANTONALES

Date	Manifestation	Lieu	Association
<b>AOUT</b>			
Dimanche 1 <sup>er</sup>	Course de côte motos	Loc Eguiner	
Samedi 28	Sabana Festival	La Martyre	MDP + extérieur
<b>SEPTEMBRE</b>			
Dimanche 5	Pardon St Antoine	Ploudiry	
Samedi 11	Fête de l'amitié	MDP La Martyre	Anciens combattants
Dimanche 12	Rando Quads	MDP LA Martyre	
Dimanche 19	Fête du cheval	La Martyre	Les Cavaliers du Plateau
Dimanche 19	Pardon	Loc Eguiner	
Samedi 25	Repas	MDP LA Martyre	APE
<b>OCTOBRE</b>			
Dimanche 3	Concours de dominos	MDP LA Martyre	Club des chênes

graphisme : gwenaél filly / www.myspace.com/gwenfilly

**28 AOÛT 2010**

MAISON DU PLATEAU

**LA MARTYRE (29)**

**SABANA**  
Festival



**TININETI**  
**La Bavarde**  
**TREDAN**  
**TALKIN DUMBS**

**ENTRÉE LIBRE DÈS 14H :**

**MARChé**  
**AFRICain**  
**ANIMations**

**REPAS**  
**AFRICain**  
**CONCERTS**

**5€ (PRÉVENTE) / 8€ (SUR PLACE)**

**RENSEIGNEMENTS :**

Thomas Guilpain - 06 26 39 03 44  
solidarite-rwanda@live.fr  
<http://www.myspace.com/sabanafestival>

**POINTS DE VENTES :**

Espace Culturel E. Leclerc, Landerneau  
bar pizzeria le keff, La Martyre, 02 98 25 14 50  
Maison du tourisme, place du marché, Landerneau





## CLUB DE GYMNASTIQUE LA MARTYRE

Les

Voici l'été, la pause bien méritée  
L'arrêt de toutes les activités  
Les bons moments à passer en famille  
La convivialité entre amis  
loisirs au gré de chacun

Sans oublier ; bouger c'est la santé  
Pour prolonger cet état d'esprit  
Le club de gym. vous propose déjà de  
Penser à la saison prochaine

**Nouveau** : le cour de gym « semi-tonique » passera le lundi à 13h30  
(Au lieu du mardi matin) à la maison du plateau  
Suivi de la gym d'entretien à 14h30.

Nous venons de clore la saison par un bilan satisfaisant ;  
121 adhérents venus de 11 communes environnantes.

Le solde des comptes est stationnaire.

Le bureau repart motivé et dévoué à donner de son temps pour préparer la saison prochaine.

Les inscriptions et renouvellement d'adhésions sont à prévoir le mercredi 8 septembre lors  
d'une permanence à la maison du plateau de 18h à 20h .

Prévoyez un certificat médical, indispensable à votre inscription effective.

Pour tous les cours ; découverte du 13/09 au 1/10.

### PLANNING POUR LA SAISON 2010 / 2011

Lundi 13h30 : Gym. Semi tonique à la Martyre

“ 14h30 : Gym d'entretien (à la suite)

“ 20h30 : STEP à Loc Eguiner

Mercredi 10h : gym enfants 7 à 11 ans

“ 11h : “ 4 à 6 ans

Mercredi 19h15 : gym tonique à la Martyre

Vendredi 14h00 : gym douce à Loc Eguiner

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de l'association.

Encouragements aux animatrices et à l'animateur sportif de poursuivre leurs efforts pour assurer des prestations de qualité.

BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS.

*Renseignements auprès de la présidente Hélène Roué n° 02 98 25 13 83*

*Ou de la secrétaire Carole Auffret n° 02 98 25 14 90*



# "Randonnées spéciales estivants" 2010

## **Le G.R.P.P. vous propose 3 Randonnées Guidées et Gratuites**

- ↪ - 24 Juin à **Ploudiry** : Départ à **14h00** Place de l'Eglise
- ↪ - 22 Juillet à **Loc. Eguiner** : Départ à **14h00** Place de l'Eglise
- ↪ - 26 Août à **La Roche Maurice** : Départ à **14h00** Place de l'Eglise  
**A l'issue de notre randonnée visite du château féodal**  
Les municipalités offrent un pot de l'amitié à l'issue de la randonnée.

Pour tous renseignements :

Janine LE LANN – 5 rte du Keff – La Martyre - Tél. : 02.98.25.10.66

## **Randonnées du soir - organisation G.R.P.P. -**

**Tous les mardis soir du 1er Juin au 31 Août** (1h30 à 2h00 de marche) avec **départ à 20h00 précises**

<i>Jour</i>	<i>Lieu</i>	<i>Rendez-vous</i>	<i>Guide</i>	<i>Téléphone</i>
01 Juin	Ploudiry	Place de l'Eglise	Bernard Abalain	02.98.25.11.39
08 Juin	La Martyre	Place de l'Eglise	Janine Le Lann	02.98.25.10.66
15 Juin	La Roche Maurice	Place de l'Eglise	Janine Kerrenneur	02.98.20.41.64
22 Juin	Tréflévénez	Face à la Mairie	Henri Denniel	02.98.25.17.64
29 Juin	Loc-Eguiner	Face à la Mairie	Jeanne Palut	02.98.68.12.25
06 Juillet	Le Tréhou	Face à la Mairie	Yves Gendron	02.98.68.82.13
13 Juillet	Ploudiry	Place de l'Eglise	Bernard Abalain	02.98.25.11.39
20 Juillet	La Martyre	Place de l'Eglise	Janine Le Lann	02.98.25.10.66
27 Juillet	La Roche Maurice	Place de l'Eglise	Janine Kerrenneur	02.98.20.41.64
03 Août	Tréflévénez	Face à la Mairie	Henri Denniel	02.98.25.17.64
10 Août	Loc-Eguiner	Face à la Mairie	Jeanne Palut	02.98.68.12.25
17 Août	Le Tréhou	Face à la Mairie	Yves Gendron	02.98.68.82.13
24 Août	Ploudiry	Place de l'Eglise	Bernard Abalain	02.98.25.11.39
31 Août	La Martyre	Place de l'église	Janine Le Lann	02.98.25.10.66

## **Les randonneurs du Plateau en Vallée d'Ossau**

Comme il est maintenant traditionnel, cette année encore a amené les Randonneurs du Plateau à fouler les sentiers des Pyrénées Atlantique la première semaine de Juin.

C'est à Bielle (petite commune de 450 habitants et à 450m d'altitude) située en Pau et Laruns dans la vallée d'Ossau qu'une quarantaine de marcheurs, sous la Présidence de Janine Le Lann, a eu l'occasion de gravir de nombreux monts et pics. Pendant une semaine, ils ont eu notamment l'occasion entre-autre, de pique-niquer au pied du Pic du midi d'Ossau à 2200 m d'altitude, les pieds dans la neige. De visiter les fameuses grottes de Betharam (pour certains), tandis que d'autres allaient se recueillir à Lourdes. De découvrir les décors grandioses des lacs d'Ayou, du Cirque d'Anéou à la frontière Espagnole et aussi du Plateau du Bénou. La cerise sur le gâteau fut incontestablement la découverte du Lac d'Artouste, avec son petit train (le plus haut d'Europe : 2000m) qui dans un cadre à couper le souffle pendant 50 minutes de trajet permet de découvrir un des plus beau et vertigineux site de la région.

Ce périple montagneux laissera sans conteste un souvenir impérissable à tous les participants, et aussi des mollets quelque peu endoloris par les dénivelés auxquels ils n'étaient pas habitués....!



***Le groupe du G.R.P.P. au village Cap-France d'Arriu-Mage, à l'issue de la randonnée.***



## AMICALE DES RETRAITES DE LA-MARTYRE TREFLEVEZ

Au club les activités se succèdent tout au long de l'année

-**Tous les jeudis après midi**, tous ceux qui le désirent se retrouvent, pour : une partie de pétanque, des jeux de cartes ou de dominos ou encore une marche plus ou moins longue.

-**Le 3 mars** : le club a organisé son concours qualificatif de dominos, avec 38 équipes inscrites  
A midi un repas « couscous » a rassemblé 40 personnes au restaurant du « keff »

-**le 26 mars** la maison du plateau faisait « salle comble » pour le spectacle de variétés du « Secteur Haut Léon ». Durant l'après-midi, les chants, les sketches, les chants mimés, se sont succédés, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Les aînés de Loc-Mélar, La Martyre, Tréflévénéz, Ploudiry, Le Tréhou, Saint Sauveur, Sizun, avaient comme motivation de distraire les personnes présentes : Objectif atteint...



Chant mimé : « çà fait rire les oiseaux »

-**Le mardi 18 mai**, pour la première sortie de l'année 2010 , une quarantaine de personnes se sont retrouvées à Guéméné-sur-Scorff, dans le centre-ouest du Morbihan.

*...Une guide nous attendait pour une visite de la cité des « Princes de Rohan-Guéméné » : le château, les remparts, l'église (et son clocher construit, plus haut, sur la colline...) la fontaine Notre Dame de la Fosse, et, **les bains de la reine** : aménagement de bains de vapeur, construits en 1380, puis reconstitués avec les pierres vendues à un antiquaire de Vitré, et redonnées à Guéméné en 2003*

*Le car nous a conduits jusqu'à « la maison de l'andouille » où nous avons assisté à la fabrication artisanale d'une andouille.*

*Cette fabrication se fait entièrement à la main. Puis l'andouille est fumée au feu de bois, séchée pendant plusieurs semaines et mise à cuire pendant 4 heures dans une eau frémissante ..*

*Loin de nous couper l'appétit cette démonstration nous a fait nous dépêcher vers le restaurant, au centre ville, où un repas copieux nous a permis de nous rassasier.*

*De Guéméné-sur-Scorff nous avons rejoint Quistinic, par les petites routes du « Pays du Roi Morvan » pour arriver à Poul-Fétan.*

*Poul-Fétan, village de chaumières anciennes, mais aussi patrimoine sauvegardé où l'on voyage dans le quotidien des paysans du début du 19<sup>ème</sup> siècle. Les lavandières nous ont offert un spectacle haut en paroles et en couleurs: un sketch bien rôdé qui a ravi petits et grands.*

*Dans le village chaque chaumière est un musée: costumes, travail de la laine et du chanvre, la taverne, ...Le site offre quantité d'activités à découvrir, mais aussi des coins d'ombre et de repos*



*appréciés de tous.*

*Après une agréable journée nous sommes de retour à 20 heures à la Maison du plateau.*

-**Le jeudi 10 juin** c'est au tour de Tréflévez de recevoir le club (déplacement reporté à cause de la pluie...)

-**En début septembre** , une deuxième sortie est prévue. Le lieu reste à confirmer...



L'andouille de Guéméné



Le lavoire de Poul-Fétan.

---

## **MAISON DES JEUNES**

---

### **VACANCES DE FEVRIER**

Un groupe de jeunes de La Roche-Maurice, du Plateau de Ploudiry et du Tréhou ont participé à un concours vidéo « t'as la tchatte ». Ce concours encourage la création de vidéos dans le but de faire prendre conscience des risques que les jeunes peuvent prendre dans une recherche de plaisir... Ainsi les vidéos réalisées contribueront à renouveler les outils et les messages de prévention en direction des jeunes, en partant de leur regard, de leur parole, de leur expérience.

Le réseau Information Jeunesse, l'ANPAA, le Conseil Général, la DDJS, la sécurité routière du Finistère, ..., ont mis en place cette action afin de collecter et de diffuser la parole des jeunes sur leur santé et leur(s) prise(s) de risques.

A travers « t'as la tchatte », il s'agit de rendre les jeunes acteurs de leur santé en s'appuyant sur média image.

Pendant les vacances de février, le groupe de jeunes a travaillé sur le projet : choix du thème, forme du film, .... Les jeunes ont choisi de réaliser un reportage intergénérationnel sur le thème de la fête et son évolution dans le temps : « la fête au fil du temps ». Un plateau télé a été mis en place à la Maison du Plateau, avec l'aide de professionnels du CRIJ Bretagne, pendant 2 jours. Les jeunes ont ainsi pu rencontrer et interviewé des personnes de tous âges.

Le film a été diffusé fin mars à la Maison du Plateau et a été l'occasion de débattre sur le thème avec les personnes présentes. Le film est disponible sur le site du concours : [www.taslatchatche.com](http://www.taslatchatche.com)



## OUVERTURE DES ESPACES JEUNES (en période scolaire)

- ☒ Le mercredi, de 13H30 à 17H30, à La Roche-Maurice (salle Roc'h Morvan)
- ☒ Le vendredi, de 20H à 22H, à Ploudiry (Maison des Jeunes)
- ☒ Le samedi, de 10H à 12H, à Ploudiry (Maison des Jeunes)
- ☒ Le samedi, de 13H30 à 17H30, au trehou (salle des associations ou salle polyvalente)

Tu peux te rendre sur les espaces jeunes des autres communes.

Des navettes fonctionnent mais il est nécessaire de t'inscrire avant.

Les navettes passent 10 minutes avant l'ouverture des espaces (9H50, 13H20, 19H50).

Si tu n'es pas encore inscrit, tu peux retirer un dossier d'inscription dans ta mairie et le ramener aux animatrices.

Pour tout renseignement,

contacter

Christelle au 06 70 53 59 23

Marie-Hélène au 06 78 09 41 31

## VACANCES D'ETE

### SEJOUR A TELGRUC, du 19 au 23 juillet 2010

Sous tentes, dans le camping du centre nautique

Au programme : kayak, surf, escalade, accrobranche, paintball, baignade, jeux de plage, ballades, veillées, découverte des alentours...

Les jeunes sont parties prenantes de la mise en place et de l'organisation du séjour

Tarif : 120 euros (des actions d'autofinancement sont en cours afin de baisser le cout du séjour pour les familles)

Il reste quelques places, mais il faut se dépêcher afin de pouvoir participer aux actions d'autofinancement

Par ailleurs, le secteur jeunesse fonctionnera du lundi au vendredi (+ 1 soirée par semaine) du 28 juin au 30 juillet et du 23 au 27 aout.

POSSIBILITE DE MANGER SUR PLACE LE MIDI (cantine de La Martyre : 3,10 euros)

LE POINT I sera ouvert cet été du jeudi 8 juillet au lundi 31 août.

Christophe JAMBOU de Kerbrug vous accueillera tous les jours de la semaine aidé de deux autres jeunes.

Le Point I est ouvert de 10 h 30 à 18 h 00 sans interruption.



## BRAVO PAULINE



*Au centre, Pauline TOUEIX du Coguen*

Pauline est championne de Bretagne des Clubs en Hunter, discipline alliant dressage et saut d'obstacle, elle doit participer aux Championnats de France du 17 au 22 juillet prochains à Lamotte Beuvron.